

APPEL À PROPOSITIONS POUR OUVRAGE COLLECTIF

Anatomie de la violence passive en milieu éducatif : le cas de la rumeur.

Éditeur: Amazon

Parrainage: CEDPE

CONTRIBUTIONS LIBRES

Adresse de soumission des textes : aichamoh2000@yahoo.fr

Argumentaire :

En collaboration avec CEDPE, Docteure Aïcha Mohamadou lance un appel à contribution pour un ouvrage collectif dont **la thématique générale est «L’anatomie de la violence passive en milieu éducatif : cas de la rumeur»**. Ce présent ouvrage se situe dans la continuité du premier ouvrage collectif intitulé «Anatomie des pratiques docimologiques dans le management des enseignements au Cameroun» publiée l’année dernière (2022). Vu les obstacles qui peuvent impacter sur le management voire, la gouvernance des systèmes éducatifs par les rumeurs surtout avec l’avenement de l’internet, vu les objectifs de CEDPE sur la gestion de la violence et vu le vécu de l’auteure de cette violence passive, cette dernière de concert avec CEDPE, lance cet appel pour un ouvrage collectif afin de mieux comprendre l’histoire, les causes et les manifestations de la rumeur, ainsi que les palliatifs pour endiguer ou réduire l’impact négatif de la rumeur en milieu éducatif. Il est clair que la rumeur est le plus vieux média du monde (Kapferer, 1993) qualifié à juste titre, du marché clandestin de l’information qui, si elle est mal gérée, impacte sur la performance des personnes qui subissent la rumeur en milieu éducatif.

Aujourd’hui, à l’heure des TICs, les réseaux sociaux facilitent la diffusion instantanée des fausses informations, devenant ainsi des arènes de débat public, de règlements de compte, de dénigrement et de divulgation des fakes-news (fausses informations) dans l’unique but de nuire à la personne dans le but de détruire la personne qui subit ces rumeurs et dont l’impact sur l’environnement éducatif est indéniable. Par conséquent, les TICs et les réseaux sociaux ont réduit considérablement la frontière entre la vie publique et la vie privée (Highfield, 2016). Les rumeurs en milieu éducatif sont extrêmement dangereuses vu ses corollaires comme l’incitation d’un groupe d’individu malveillant à agir violemment et inutilement face à la personne qui subit la rumeur, à réduire ou à éliminer carrément le climat de confiance en milieu socio-professionnel. Des théories sur la rumeur à l’instar de celle de *la linéarité de la diffusion de la rumeur* de Louis William Stern (1902), de celle de *faux média* de Rosa Oppenheim (1911), contribuent à scientifiquement comprendre la rumeur. Cette violence passive qui est la rumeur, nécessite aujourd’hui à être sérieusement pris en compte par la gouvernance académique qui considère l’assurance qualité comme boussole de son action au sein de l’institution éducative.

Objectif:

L’objectif de cet ouvrage collectif est celui de comprendre l’historiographie de la rumeur, ses causes, ses manifestations et les possibilités d’y remédier par des productions scientifiques sur son anatomie. Cela consiste donc à questionner ce phénomène qui a des racines lointaines et qui s’est modernisé par l’usage de l’internet. Comprendre cette violence passive en milieu éducatif assainisera certainement le climat social délétère qui se lit de plus en plus dans ce milieu. Par conséquent, les questionnements suivants vont orienter les réflexions sur la thématique de cet appel à propositions pour ouvrage collectif :

- ✓ Quelle est l’histoire de la rumeur au Cameroun ?
- ✓ Quelle est l’historiographie de la rumeur dans un pays de votre choix?
- ✓ Quelles sont les références épistémologiques de la rumeur ?
- ✓ Quelles sont les acteurs de la propagation de la rumeur au sein d’une institution éducative?

- ✓ Quelles sont les mécanismes pour évaluer l'impact de la rumeur sur le rendement et la performance pédagogique-professionnelle de la personne qui subit la rumeur?
- ✓ Quelle est la place de l'histoire de l'éducation dans la compréhension de la rumeur et la formulation des stratégies pour réduire ou mettre fin à la rumeur en milieu éducatif?
- ✓ Comment mesurer l'impact de la rumeur sur la personne qui la subit ?
- ✓ Comment mesurer la propagation de la rumeur dans le milieu éducatif ?
- ✓ Comment l'histoire de l'éducation peut-elle contribuer à comprendre la rumeur et à l'éradiquer ?
- ✓ Comment les autres sciences du social peuvent-ils contribuer à pallier à la propagation de la rumeur pour assainir le climat éducatif ?
- ✓ Etc.

Axes thématiques:

Cet ouvrage se propose d'aborder *l'anatomie de la violence passive en milieu éducatif : cas de la rumeur* dans un cadre spécifique de contexte de crise en milieu éducatif. Il est donc question de comprendre l'essence de la rumeur par une approche historiographique ; d'examiner l'impact de la violence passive à l'instar de la rumeur sur le personnel, l'apprenant et l'institution en Afrique et dans le reste du monde, d'envisager des stratégies d'aménagement de cette violence passive afin d'assainir le milieu socio-éducatif.

Toutes les propositions d'articles allant dans ce sens, peu importe le champ scientifique, seront prises en considération pour l'ouvrage. Toutefois, une priorité sera accordée aux textes qui traitent de l'historiographie de la rumeur en milieu éducatif et les stratégies de sa gestion en s'appuyant sur des données empiriques.

Procédure et échéancier de soumission:

Cet appel à proposition est ouvert aux historiens de l'éducation, aux Chercheurs de tout champ disciplinaire, aux Décideurs publics en matière de politique éducative, aux Organismes nationaux ou internationaux, aux étudiants, bref, à toute personne intéressée par la thématique du présent ouvrage et dont l'écriture va enrichir les réflexions sur la compréhension et la gestion de la rumeur en milieu éducatif. Les propositions reçues seront soumis à une évaluation anonyme dont les résultats : acceptation, refus ou demande de révision, sera transmis aux auteurs.

Date limite de réception des articles : 16 avril 2023

Retour d'instruction : 16 mai 2023

Soumission finale des textes corrigés : 16 juin 2023

Publication du numéro : Septembre 2023

Adresse de soumission des propositions :

aichamoh2000@yahoo.fr

Protocole de rédaction et critère d'évaluation :

Les Contributeurs doivent se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

- ❖ **Titre.** L'auteur doit formuler un titre clair, concis (entre 10 et 16 mots), centré, en gras et à la taille 14. En effet, le titre doit refléter le contenu du texte
- ❖ **Mention de l'auteur.** Elle comporte le prénom et le nom (en gras, sur la première ligne), nom de l'Institution (en italique, sur la deuxième ligne), adresse électronique de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). Ces mentions doivent être placées après le titre de l'article, interligne 2 et taille 10.
- ❖ **Résumé.** L'auteur propose un résumé en français avec la traduction en anglais si l'article est rédigé en français; et vis-versa. Ce résumé ne doit pas excéder 250 mots et doit se limiter à faire une brève description de la problématique soulevée par le sujet de l'article,

les principaux objectifs atteints ou à atteindre, la méthodologie à adopter pour atteindre les objectifs fixés, l'intérêt de l'étude réalisée, le sommaire des résultats et la conclusion brève. Le résumé doit être rédigé en italique et en taille 10. Il doit susciter auprès du lecteur l'envie de lire l'article.

- ❖ **Mots-clés.** Ils accompagnent le résumé, se limitent à 3 mots minimums et 6 maximums et sont séparés par une virgule. Ils sont traduits en français et en anglais.

NB : Le titre, la mention de l'auteur, le résumé et les mots-clés doivent tenir sur une page.

- ❖ **Longueur des articles.** Elle varie selon le type d'article : contribution courte (entre 6 et 8 pages) et contribution longue (entre 8 et 20 pages). Autrement dit, le texte de l'article ne doit pas dépasser 20 pages et doit clairement mettre en exergue la méthodologie utilisée, les résultats et discussion de la recherche et les retombées pratiques de ces résultats.
- ❖ **Mise en page :** Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm ;
- ❖ **Style et police :** Time New Roman, taille 14 pour le titre de l'article, taille 10 pour la mention de l'auteur, du résumé, des mots-clés et de la bibliographie, 12 pour le corps du texte avec une interligne de 1,5.
- ❖ **Titres :** Le titre de l'article est en gras, aligné et centré. Les autres titres dans le texte sont justifiés avec de numérotation claire qui ne doit pas dépasser trois niveaux (: 1.; 1.1.; 1.1.1.). Les titres tout comme les sous-titres, l'introduction, la conclusion et la bibliographie, doivent être en minuscules.
- ❖ **Référence des citations.** Les citations reprises fidèlement sont mis entre guillemets, en caractère normal, le nom de l'auteur, l'année de publication et la page de l'ouvrage ou de l'article dont la citation est extraite, doit être précisée à la suite de la citation (Karsenti, 2003 :10). Si c'est plusieurs auteurs, on met (et al.) après le nom du 1^{er} auteur. pas de bas de page.
- ❖ **Tableaux, schémas, figures.** Ils sont numérotés au-dessus du tableau/schéma/figure avec un lien référentiel dans le texte, alignés au centre, taille 10 avec la source placée en dessous du tableau/schéma/figure, également alignés au centre et en taille 10.
- ❖ **Bibliographie.** Elle reprend tous les livres et articles (physique et numérique) qui ont été cités dans l'article :
 - Pour les ouvrages : le nom et le prénom de l'auteur précèdent l'année de publication qui est mis entre parenthèses, le titre de l'ouvrage est en italique, et on ajoute le lieu de publication ainsi que le nom de la maison d'édition;
 - Pour les périodiques : le nom et prénom de l'auteur viennent avant l'année de la publication qui est entre parenthèses, suivis du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume ou du périodique et les pages.
 - Pour les mémoires, les thèses, les rapports, etc. : on met le nom et prénom de l'auteur avant l'année de soutenance ou de présentation entre parenthèses, le titre et les mots. On précise le nom de l'Université ou de l'Ecole ou de la présentation.
 - Pour les actes de Colloques et séminaires : l'intitulé du colloque est mis en italique, suivis de l'année de son déroulement.
 - Pour les articles et ouvrages libre accès pris sur l'Internet : on met d'abord le nom et prénom de l'auteur, l'année de la publication entre parenthèses, le titre de l'article entre guillemets, l'adresse d'Internet et la date du dernier accès.

NB : Les articles non conformes à ces consignes techniques ne seront pas acceptés.

Les auteurs s'engagent à ne pas proposer un article publié ailleurs ou déposé pour publication ailleurs.

- ❖ **Droit d'usufruit**: Les idées développées par les auteurs les engagent vu que CEDPE et la coordinatrice de l'ouvrage ne sont que des usufruitiers et non des propriétaires.
- ❖ **Après la parution** : l'Editeur adresse un tirés-à-part à l'auteur (au 1^{er} auteur dans le cas où il y'en a plusieurs), c'est-à-dire, la version électronique en PDF de l'article pour diffusion restreinte et usage personnelle en attendant la parution de l'ouvrage physique. Les articles seront consultables sur le site Internet de la maison Édition.